

Certificat Technique des Métiers

DOCUMENT DE LIAISON RAMONEUR

Cahier des charges de la formation
entre le centre de formation d'apprentis et les entreprises

Le Recteur de l'Académie
de Strasbourg

Gérald CHAIX



Le Président de la Fédération
des maîtres ramoneurs d'Alsace

Patrick ROLLHAUS



FÉDÉRATION DES MAÎTRES
RAMONEURS D'ALSACE

Le Président de la
Chambre de Métiers d'Alsace

Bernard STALTER



Chambre de Métiers d'Alsace

élaboré en mars 1999,
actualisé en août 2012 page 5

☞ L' ENTREPRISE

Désignation _____

Adresse _____

Tél _____

Responsable formation _____

☞ L' APPRENTI

NOM _____ **Prénom** _____

Adresse _____

Responsable légal _____

Adresse _____

☞ LE CENTRE DE FORMATION

Désignation _____

Adresse _____

Directeur _____

Directeur-adjoint _____

Professeur principal année scolaire / _____

Professeur principal année scolaire / _____

Professeur chargé du suivi en 1ère année _____

Professeur chargé du suivi en 2ème année _____

LE RAMONEUR

➤ LE METIER

C'est un professionnel chargé du ramonage périodique des conduits de fumée et des diverses installations techniques de production de chaleur (chauffages), selon la réglementation en vigueur.

Par son travail, il contribue à la prévention des incendies, à l'économie d'énergie et participe à la protection de l'environnement.

Le Ramoneur s'emploie au nettoyage des conduits de fumée, des cheminées et des chaudières chez le particulier, l'industrie et l'artisanat afin d'optimiser le fonctionnement et la sécurité d'une installation selon les prescriptions sur la prévention des incendies, du maintien de l'hygiène de l'air, de l'économie des énergies et de la protection de l'environnement, en utilisant un outillage moderne et adapté.

➤ LES APTITUDES REQUISES

Pour ce faire, le ramoneur doit posséder des connaissances précises dans la typologie des installations, savoir faire un examen précis de la situation et mettre en oeuvre différentes techniques au moyen d'outils adéquats pour effectuer un travail de qualité mais aussi des qualités relationnelles et morales qui font du ramoneur un interlocuteur direct vis à vis d'une clientèle exigeante en communication.

Le ramoneur est une personne qui a un rôle de conseil et de prévention auprès de la clientèle afin de limiter les risques de feux de cheminées, d'intoxications par émission de gaz nocifs. Il doit savoir préserver l'environnement, mais aussi faire le lien entre la satisfaction de sa clientèle et les contraintes liées à l'installation.

Conscient de l'incidence de son activité sur l'environnement en intervenant sur les installations, de la précision que celle-ci nécessite tant au niveau des gestes professionnels que des techniques et des choix permettant son accomplissement, le ramoneur doit être aussi un ouvrier responsable, méticuleux, soigneux, ordonné et respectueux des biens et des personnes. Il ne doit pas craindre de travailler en hauteur et doit avoir un souci constant de sécurité.

LE RAMONEUR

⇒ L'OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION C.T.M.

L'objectif global de la formation conduisant au CTM " Ramoneur " est de préparer les apprentis à intégrer un emploi d'ouvrier qualifié capable de réaliser de manière autonome le nettoyage complet d'une installation de type conduit de fumée, calorifère, cheminée-âtre

- ♦ en respectant la réglementation en vigueur des lieux, de la protection des biens et des personnes,
- ♦ en prenant en compte les impératifs de qualité, d'hygiène et de sécurité, de temps et de coûts de maintenance,
- ♦ en apportant conseil et assistance à l'utilisateur.

Il permet également d'acquérir les connaissances de base nécessaires non seulement à la bonne réalisation des activités professionnelles mais aussi à l'évolution future du salarié dans l'entreprise.

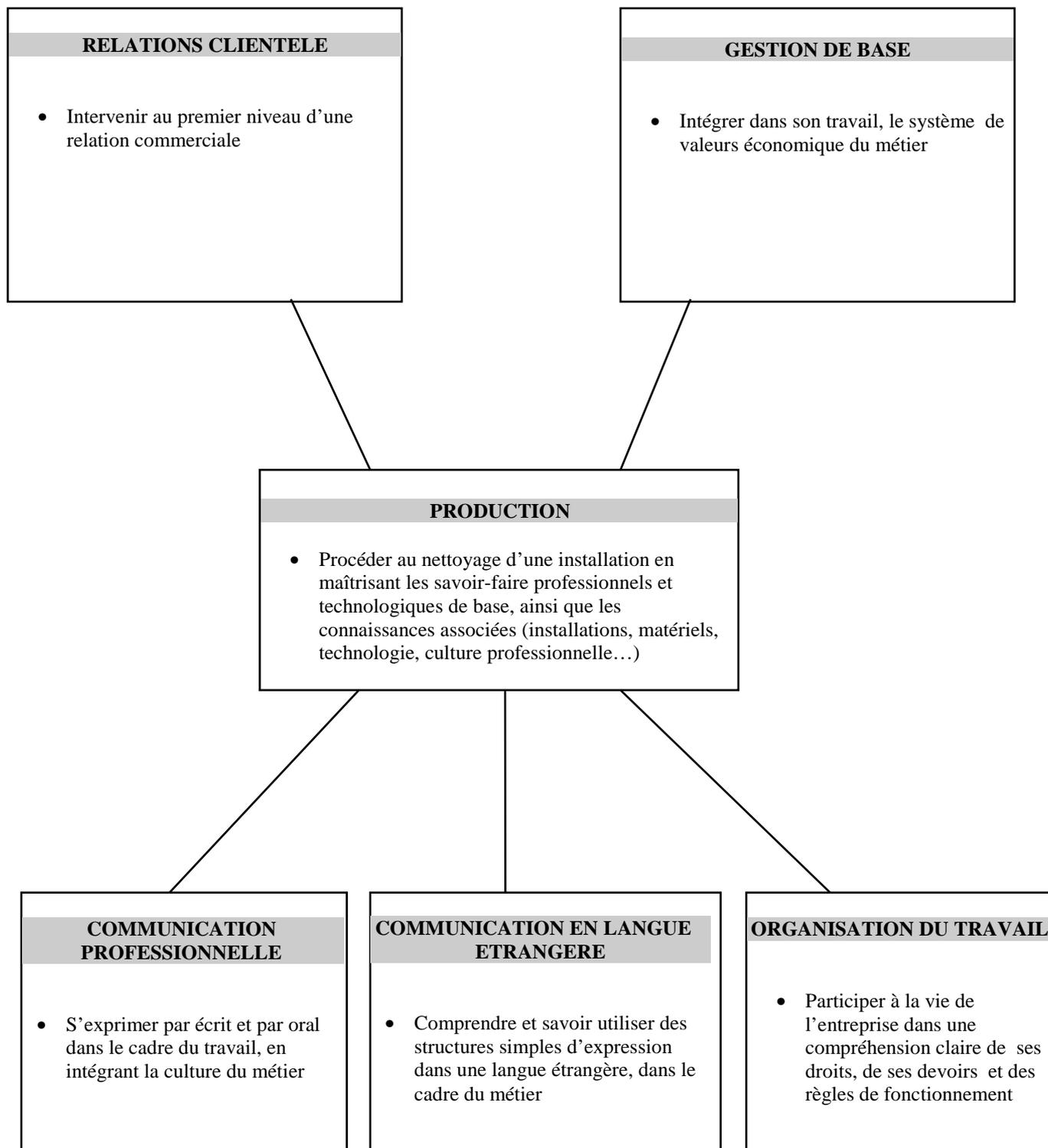
La formation est technique et s'appuie sur une analyse des compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi préparé. Elle prend également en considération la nécessité de maîtriser les connaissances indispensables à la compréhension des équipements et des matériaux utilisés ainsi qu'au développement des technologies associées au métier. La formation facilite également l'appréhension du monde artisanal dans sa dimension économique, culturelle et organisationnelle (voir schéma).

⇒ LA FILIERE

Après une formation CTM réussie, le ramoneur peut accéder à des qualifications supérieures en préparant le Brevet Technique des Métiers Alsace puis le Brevet de Maîtrise Supérieur.

SCHEMA DE PRESENTATION DU CERTIFICAT TECHNIQUE DES METIERS « Ramoneur » en apprentissage

La formation est organisée autour de 6 domaines de compétences



REGLEMENT D'EXAMEN

Tableau récapitulatif des épreuves				
Epreuves	Coefficient	Durée	Note élimin.	Modalités
1. Evaluation des acquis professionnels en entreprise	2			Evaluation de six situations de travail en entreprise
2. Pratique professionnelle	4	6h00	< 10/20	Epreuve de travail (dont questions orales 30 min)
3. Etude de cas traitant une situation professionnelle dans sa globalité (domaine production et domaines transversaux)	2	4h00		Epreuve écrite
4. Présentation orale d'une situation de travail	2	20 à 30 min (dont exposé 10 min)		Exposé et entretien à partir d'un dossier technique support

Le système de validation est placé sous la responsabilité de l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA).

Le Certificat Technique des Métiers est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 à l'ensemble des épreuves (sans note éliminatoire).

Titre de niveau V certifié sous l'intitulé Certificat Technique des Métiers Ramoneur code NSF 230r, pour une durée de 5 ans par arrêté du 2 juillet 2012 et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à compter du 7 août 2012, date de publication de l'arrêté au Journal Officiel de la République Française. Ce titre est délivré par l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA).

LE DOCUMENT DE LIAISON : OBSERVATIONS GENERALES

- Outil de base de la formation professionnelle par apprentissage, le document de liaison répartit et articule les responsabilités de formation entre l'entreprise et le CFA.

Fruit d'un travail d'équipe de professionnels, de conseillers de l'enseignement technologique, de responsables pédagogiques et d'enseignants au niveau académique, le présent document est élaboré à partir de l'observation du vécu du métier en entreprise. Les tâches recensées sont les supports des compétences et des savoirs technologiques associés mentionnés dans le référentiel du CTM Ramoneur.

- La rédaction des contenus se répartit en 4 semestres, et c'est ici la seule chronologie donnée à titre indicatif. Il a été tenu compte de l'ordre variable d'apparition des tâches en entreprise, du recours aux mêmes compétences d'une tâche à une autre, de l'utilisation des acquis et du respect des consignes de sécurité, en considérant les impératifs de qualité, de temps et de respect des biens et des personnes.
- Toutefois les contenus de ce document ne peuvent demeurer figés et il appartient aux utilisateurs, au CFA ou en entreprise, de proposer des modifications en fonction des contraintes qui apparaîtront lors de l'utilisation de cet outil de travail.
- Le présent document constitue l'outil de référence pour le CFA et les entreprises de l'Académie.
- La concertation entre le CFA et l'Entreprise est nécessaire pour améliorer la qualité et l'efficacité de la formation et établir une bonne communication entre les partenaires qui encadrent les jeunes apprentis.
- L'essentiel de la formation professionnelle des apprentis a lieu en entreprise, le CFA intervient en complément de celle-ci.

LE DOCUMENT DE LIAISON : MODE D'EMPLOI

- Il est avant tout un précieux guide pour le Maître d'Apprentissage et l'Apprenti. Outil de communication et de concertation, il permet le dialogue entre les acteurs :

▫	Maître d'Apprentissage	↔	Apprenti
	Apprenti	↔	Enseignants du CFA
	Enseignants du CFA	↔	Maître d'Apprentissage

- L'évaluation peut être faite de multiples façons :
 - par le Maître d'Apprentissage
 - par les formateurs du CFA
à l'occasion d'un échange Maître - ApprentiL'Apprenti peut également s'auto-évaluer.

LE DOCUMENT DE LIAISON : MISE EN OEUVRE

1. Le document de liaison est présenté et explicité aux Maîtres d'Apprentissage

- par l'inspecteur de l'apprentissage lors de la déclaration en vue de l'accueil d'apprentis
- lors de la formation pédagogique du Maître d'Apprentissage
- par le CFA au début de la formation de l'apprenti et lors de la visite en entreprise.

2. Le document de liaison permet d'organiser la progression des enseignements professionnels tout au long de la formation. Il est l'outil de référence qui permet

⇒ au Maître d'apprentissage :

- ✓ de choisir et confier à l'apprenti des tâches appropriées en fonction des capacités à atteindre
- ✓ de mieux connaître le contenu et la progression de la formation professionnelle
- ✓ d'évaluer l'apprenti sur l'ensemble d'un semestre

⇒ à l'équipe pédagogique du CFA :

- ✓ d'organiser sa progression en tenant compte du "vécu" en entreprise d'élaborer des outils d'accompagnement (grilles d'évaluation, fiches-bilans, ...)
- ✓ de guider l'apprenti dans ses travaux de recherche et dans l'exploitation de son vécu professionnel.

⇒ à l'apprenti :

- ✓ d'avoir un aperçu global de sa formation professionnelle
- ✓ de comprendre la complémentarité du CFA et de l'Entreprise
- ✓ de jouer un rôle actif dans sa formation et d'être plus responsable
- ✓ d'évaluer ses progrès.

Ce document est un outil de concertation **dynamique** servant de référence constante aux formateurs de l'entreprise et du CFA pour assurer à l'apprenti une formation **complète, méthodique** et de **qualité** dans le respect des biens et des personnes.

Certificat Technique des Métiers

RAMONEUR

1er SEMESTRE

Objectifs : *l'apprenti doit être capable de*

IDENTIFIER

1. Le type de combustible
2. Le type d'installation
3. Le système de raccordement

MAITRISER

Les règles d'hygiène et de sécurité

2ème SEMESTRE

Objectifs : *l'apprenti doit être capable de*

PREPARER

1. L'intervention de nettoyage
2. Les outils adaptés
3. L'ordre logique des étapes

En respectant les règles d'hygiène et de sécurité

3ème SEMESTRE

Objectifs : *l'apprenti doit être capable de*

EXECUTER ET CONTROLER

1. Procéder aux différentes opérations de nettoyage
2. Contrôler la présence du tirage
3. Contrôler la fermeture des trappes et tampons
4. Contrôler le démarrage de l'installation

4ème SEMESTRE

Objectifs : *l'apprenti doit être capable de*

RENDRE COMPTE DIAGNOSTIQUER ET CONSEILLER

1. Remplir le carnet de ramonage
2. Signaler les non-conformités
3. Signaler les désordres
4. Proposer des solutions

Objectifs : l'apprenti doit être capable de

Identifier

1. Le type de combustible
2. Le type d'installation
3. Le système de raccordement

Maîtriser

Les règles d'hygiène et de sécurité

En respectant les règles d'hygiène et de sécurité

CAPACITE PROFESSIONNELLE <i>l'apprenti doit être capable de :</i>	ENTREPRISE	Evaluation			ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
		I	C	A	
- Identifier le type de combustible,	- Identification sur le terrain				* Les combustibles - solides - liquides - gazeux
- Identifier le type d'installation,					* La combustion (triangle du feu) - Les différents stades de la combustion : principe simple
- Identifier le type de conduit,					* Les chaufferies - les implantations - les matériaux employés - les éléments nécessaires au fonctionnement - les éléments de sécurité
- Identifier le type de calorifère,					* Les chaudières - fonctionnement - entretien
- Identifier le type de raccordement,					* Les conduits - maçonnées - préfabriqués - les tubages - les souches - les trappes de ramonage
- Comprendre le fonctionnement global de l'installation					* Les calorifères
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité					* Les systèmes de raccordements
- S'intégrer dans l'entreprise et dans une équipe de travail					* Connaissance de l'entreprise
- Communiquer					* Les différents intervenants qui ont contribué à la réalisation des ouvrages

2ème semestre.

Objectifs : l'apprenti doit être capable de

Préparer

1. L'intervention de nettoyage
2. Les outils adaptés
3. L'ordre logique des étapes

En respectant les règles d'hygiène et de sécurité

CAPACITE PROFESSIONNELLE <i>l'apprenti doit être capable de :</i>	ENTREPRISE	Evaluation			ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
		I	C	A	
<p>- Prendre les dispositions de sécurité</p>					<p>* Le fonctionnement de l'installation</p> <ul style="list-style-type: none"> - dépassement de la souche - isolation - dévoiement <p style="padding-left: 20px;">réglementation</p> <p style="padding-left: 20px;">calcul de l'angle de dévoiement</p> <p>* Les fumées et les suies</p> <ul style="list-style-type: none"> - production - composition - conséquences

3ème semestre.

Objectifs :

l'apprenti doit être capable de

Exécuter et contrôler

- 1. Procéder aux différentes opérations de nettoyage***
- 2. Contrôler la présence du tirage***
- 3. Contrôler la fermeture des trappes et tampons***
- 4. Contrôler le démarrage de l'installation***

En respectant les règles d'hygiène et de sécurité

CAPACITE PROFESSIONNELLE <i>l'apprenti doit être capable de :</i>	ENTREPRISE	Evaluation			ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
		I	C	A	
- Procéder aux différentes opérations de nettoyage	L'exécution des opérations de nettoyage				* La condensation - le point de rosée - les points thermiques * La corrosion - notions élémentaires de chimie
- Contrôler la présence de tirage	Les techniques de contrôle de vacuité				* Le principe du tirage - tirage naturel - tirage forcé
- Contrôler la vacuité	Le contrôle des ventilations H et B				* Les règles de sécurité liées aux différentes sortes de combustibles (gaz, fuel...)
- Contrôler la fermeture des trappes et tampons	Les techniques de repérage des fuites				

3ème semestre.

Objectifs :

l'apprenti doit être capable de

Exécuter et contrôler

1. Procéder aux différentes opérations de nettoyage
2. Contrôler la présence du tirage
3. Contrôler la fermeture des trappes et tampons
4. Contrôler le démarrage de l'installation

En respectant les règles d'hygiène et de sécurité

CAPACITE PROFESSIONNELLE <i>l'apprenti doit être capable de :</i>	ENTREPRISE	Evaluation			ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
		I	C	A	
- Contrôler le démarrage de l'installation					

4ème semestre.

Objectifs :

l'apprenti doit être capable de

Rendre compte, diagnostiquer et conseiller

1. Remplir le carnet de ramonage
2. Signaler les non-conformités
3. Signaler les désordres
4. Proposer des solutions

En respectant les règles d'hygiène et de sécurité

CAPACITE PROFESSIONNELLE <i>l'apprenti doit être capable de :</i>	ENTREPRISE	Evaluation			ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
		I	C	A	
- Rendre compte du travail effectué	Le carnet de ramonage				* La combustion ↓ * La condensation ↓ * La corrosion ↓ Approfondissement des notions de chimie
- Signaler les non-conformités	Le contrôle d'étanchéité par essai fumigène (en présence du maître)				* Les D.T.U. * Les avis techniques
- Signaler les désordres					* Les différents procédés de contrôle d'étanchéité (notions)
- Proposer des solutions					

DOCUMENT DE LIAISON

pour la formation des apprentis

préparant le

C. T. M. "RAMONEUR"

Ce document de liaison a été élaboré par une commission régionale regroupant les différents acteurs de la formation

Représentants des Professionnels du Bas-Rhin :

Monsieur Roger ALLMENDINGER,
Monsieur Patrick ROLLHAUS
Monsieur Jacques GROSS
Monsieur René FEISTHAMMEL

Représentants des Professionnels du Haut-Rhin :

Monsieur Claude WILLIG,
Monsieur Alain BELKLE
Monsieur Christian GOERG
Monsieur Ralph WILLIG

Représentant du Centre de Formation d'Apprentis :

Monsieur Jean-Marie FREYBURGER

Représentants du personnel enseignant en CFA :

Monsieur Yves LIHRMANN
Monsieur Gérard VIRON

Représentante de la Chambre de Métiers d'Alsace :

Madame Denise SPINGOS